

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou à des entreprises commerciales, plus rarement à des groupes industriels ou étrangers. A fin 1982, 125 millions de francs avaient été investis dans 340 nouvelles entreprises. Pour encourager ces investissements, une réforme de la réglementation de la bourse et du marché parallèle est en cours.

10. La situation en Europe

Contrairement aux Etats-Unis, le concept du «Venture Capital» est mal connu en Europe.

Ce n'est que récemment que certains pays ont institué un marché hors bourse dit «marché parallèle» où les actions de petites entreprises peuvent être négociées.

Actuellement, il existe un marché parallèle aux bourses de :

- Londres
- Stockholm
- Luxembourg
- Paris
- Amsterdam
- Bruxelles
- Barcelone (nouveau).

En Suisse, l'absence du marché «*over-the-counter*» est l'une des premières causes du manque d'intérêt que les particuliers et les sociétés d'investissement manifestent vis-à-vis des jeunes entreprises. En effet, quel peut être l'intérêt d'in-

vestir de l'argent dans une entreprise si l'on ne peut pas le récupérer avec bénéfice après quelques années ?

Le problème n'est en soi pas nouveau, c'est celui auquel de nombreuses entreprises de famille sont confrontées.

D'autre part, il y a en Suisse des règles bancaires très strictes qui interdisent la publicité et même la recommandation de titres ou parts de fonds de «Venture Capital». En outre, les sociétés d'assurances et les fonds de pension ne peuvent pas placer librement des fonds de cette manière.

11. Swiss Venture Capital Association (SVCA)

Créée le 21 juin 1984, à Berne, la SVCA a pour but de promouvoir le concept du «Venture Capital» en Suisse, de contribuer à l'établissement d'une communauté d'investisseurs professionnels dans ce secteur, de développer le professionnalisme de ses membres et d'établir des échanges d'informations entre ses membres et des organisations à l'étranger poursuivant de mêmes buts.

Ainsi il sera plus facile d'établir en Suisse des syndicats d'investisseurs «Venture Capital» pour participer à la création d'entreprises, où la mise des fonds initiale est importante.

M + W Consultants a joué un rôle d'organisateur pour créer la SVCA. Membre fondateur, elle assure le secrétariat de cette nouvelle association.

A fin 1984, la SVCA comptait 35 membres, parmi lesquels on trouve des instituts bancaires, des investisseurs privés, des industriels et des consultants.

12. European Venture Capital Association (EVCA)

Cette association, créée sur proposition de la Commission des Communautés européennes en octobre 1983, réunit les opérateurs de «Venture Capital» en Europe. A fin 1984, elle comptait plus de 80 membres, dont la SVCA. La EVCA organise des rencontres régulières en Europe et diffuse l'information concernant les offres et demandes d'investissements de «Venture Capital». Son siège est à Bruxelles.

Adresse des auteurs :

Marcel Mussard
ing. dipl. EPFZ/SIA
Hugo F. Wyss
ing. phys. dipl. EPFZ
M+W Consultants
CH-2034 Peseux
rue du Château 23

Industrie et technique

Nouveau tunnel hélicoïdal du Moosbach sur le MOB

Avec la mise en service du nouveau tunnel hélicoïdal du Moosbach, au-dessus de Zweisimmen, le Chemin de fer MOB a posé un jalon important de la mise en valeur des liaisons ferroviaires avec le Pays-d'Enhaut. La dégradation de l'ancien tunnel a posé la compagnie devant un dilemme : une rénovation ou remplacement par un nouveau tracé.

Outre le déroulement des travaux sans perturbation du trafic, le remplacement permettait de ménager un plus grand gabarit et d'améliorer le tracé de la ligne, pour ne citer que les principaux avantages qui ont conduit à la construction d'un nouveau tunnel.

Les travaux ont duré 86 semaines jusqu'à la mise en service du tunnel long de 435 m et complété par trois ouvrages annexes, notamment pour canaliser un torrent. Le coût de cette réalisation a respecté les devis de 1980, soit 9,7 millions de francs, malgré un terrain plus défavorable que prévu.

L'amélioration du tracé permet d'augmenter la vitesse de circulation des trains, alors que le gabarit plus généreux autorise le passage de wagons et de voitures à voie normale chargés sur bogies transbordeurs Vevey. La démonstration en a été faite lors de l'inauguration officielle,

puisque c'est dans une voiture du BLS que les hôtes se sont rendus du tunnel à Zweisimmen.

A terme, moyennant la mise à jour de divers ouvrages, c'est ainsi le chemin du Pays-d'Enhaut qui s'ouvre au trafic de marchandises sur des wagons à voie normale. Le but de ce programme est d'atteindre Château-d'Œx sans transbordement.

Données techniques

Longueur du tunnel :	437 m
Rayon :	110 m
Déclivité :	29,7‰
Section excavée :	40 m ²
Largeur :	6,5 m
Hauteur :	7,25 m
Vitesse autorisée (ancien tunnel) :	50 (40) km/h

Projets en cours

L'assainissement du réseau et le prolongement du tronçon capable de recevoir le matériel roulant à voie normale conduiront ces prochaines années à la planification et à la réalisation des ouvrages suivants :

- nouvelle sortie et pont à double voie, à Zweisimmen ;
- reconstruction du tunnel de Saanenmöser (environ 100 m de long) ;
- nouveau pont dans la courbe dite «Reichenbachkurve», à Gstaad ;
- station de chargement des ordures, à Oey, près de Saanen.

On se souviendra que la ligne de Zweisimmen à la Lenk a déjà fait l'objet il y a quelques années, d'une rénovation complète ; cette réalisation avait permis de mesurer l'impact sur le trafic d'une modernisation bien conçue, incluant la possibilité d'accueillir des wagons à voie normale. Nul doute que ce succès constituera un encouragement pour les importantes réalisations nécessaires jusqu'à ce que ce matériel atteigne Château-d'Œx, après avoir desservi l'importante région touristique du Gessenay.

Ces projets bénéficient de l'appui des trois cantons concernés, soit Berne, Fribourg et Vaud, comme leurs représentants l'ont souligné lors de l'inauguration du tunnel du Moosbach. On y a même vu un conseiller national — M. Jean-Jacques Cevey — cesser pour un moment de couper des crédits pour couper un ruban symbolisant une dépense de près de 10 millions de francs !

